

Résultats du 1^{er} semestre 2012/2013

Un EBE largement positif : 6,1 M€
grâce à une réduction volontariste des charges
et malgré l'absence de Champions League

Lyon, le 19 février 2013

Le Conseil d'Administration d'OL Groupe, réuni le 19 février 2013, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre de l'exercice 2012/2013 ⁽¹⁾.

La réduction volontariste des charges compense en grande partie la diminution des produits des activités.

L'évolution des produits des activités du 1^{er} semestre traduit principalement l'impact défavorable d'environ 15 M€ sur les revenus de billetterie et de droits TV lié à la participation du club, cette saison, en Europa League, et non en Champions League comme lors de l'exercice précédent. Les revenus du 1^{er} semestre ont aussi été pénalisés par une programmation défavorable des affiches de Championnat sur la deuxième partie de saison, une diminution des produits non récurrents (-2,5 M€) ainsi qu'un contexte économique morose.

Conformément à la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration, qui vise un retour à des résultats bénéficiaires pour l'exercice 2013/2014, les produits de cessions de joueurs enregistrent une forte hausse de 11,4 M€, par rapport à N-1. Ainsi, le total des produits d'activités s'élève à 76,5 M€, en recul de -9,2 M€, par rapport à l'exercice précédent.

L'exécution du plan stratégique se traduit également dans les résultats semestriels par une forte réduction des charges de personnel, des charges externes et des amortissements joueurs (-12 M€ par rapport à N-1), venant ainsi compenser en grande partie la baisse des produits des activités.

Au final, l'EBE reste positif à 6,1 M€. Après enregistrement des amortissements et des autres charges (13,4 M€) et du résultat financier (-1,1 M€), le résultat avant impôt s'établit à -8,4 M€ au 31 décembre 2012 (-7,1 M€ au 31 décembre 2011).

Un bon début de saison sportive

Les équipes masculine et féminine réalisent jusqu'à présent un très bon parcours dans les compétitions nationales et européennes.

L'équipe masculine occupe la 2^{ème} place du Championnat. En Europa League, l'Olympique Lyonnais a joué le match Aller des 1/16 de finale le 14 février contre Tottenham (score 2-1) ; le match retour se déroulera le 21 février au stade de Gerland.

(1) Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport est en cours d'émission.

L'équipe féminine se classe à la 1^{ère} place du Championnat et disputera pour la 6^{ème} fois consécutive les 1/4 de finale de l'UEFA Women's Champions League à Malmö (Suède) en mars prochain.

1/ Produits des activités (1^{er} juillet au 31 décembre)

En M€	31/12/2012	31/12/2011	Variation	Var. %
Billetterie	5,0	10,0	-5,0	-50,0%
Partenariats ⁽¹⁾	11,4	13,9	-2,5	-18,0%
Droits marketing et TV	29,4	40,8	-11,4	-27,9%
Produits de la marque	8,6	10,3	-1,7	-16,5%
Produits de cession des contrats joueurs	22,1	10,7	11,4	106,5%
Total des produits des activités ⁽²⁾	76,5	85,7	-9,2	-10,7%

(1) retraités des éléments non récurrents (2 M€ au 31/12/12 vs 4,5 M€ au 31/12/11), les produits de partenariats seraient stables.

(2) retraités des éléments non récurrents (-2,5 M€) et de l'impact de la non-qualification en Champions League (-15 M€), le total des produits des activités s'établirait à un niveau supérieur à celui du précédent exercice (soit 76,5 M€ contre 68,2 M€).

- Les recettes de billetterie s'élèvent à 5,0 M€ contre 10,0 M€ au 31 décembre 2011. Celles-ci subissent l'impact direct de la non-qualification en Champions League cette saison ainsi qu'une programmation défavorable des affiches de Championnat sur le 1^{er} semestre de l'exercice. Ainsi, cette ligne de produits devrait connaître une évolution positive sur le 2^{ème} semestre de l'exercice, avec les matchs contre Lille, Marseille, l'ASSE, le PSG et Tottenham.
- Les produits de partenariats s'établissent à 11,4 M€, contre 13,9 M€ au 31 décembre 2011. Hors éléments non récurrents (signing fees : 2 M€ au 31/12/12 contre 4,5 M€ au 31/12/11), les revenus de partenariats affichent une stabilité. La saison 2012/2013 se traduit par l'arrivée de nouveaux sponsors renommés tant pour l'équipe masculine (Hyundai), que pour l'équipe féminine (April et Vicat), et la reconduction des deux principaux sponsors des Coupes Européennes de l'équipe masculine (Veolia) et de l'équipe féminine (GDF-SUEZ).
- Les droits marketing et TV (LFP, FFF, UEFA) s'élèvent à 29,4 M€. Les droits marketing et TV UEFA Europa League s'élèvent à 6,3 M€ (en diminution de 11,8 M€ par rapport à N-1 alors que le club concourrait en Champions League). Les droits marketing et TV nationaux (LFP/FFF) s'établissent à 23,1 M€ contre 22,7 M€ l'an dernier. Le club bénéficie des nouveaux contrats de diffusion mis en

place pour 4 ans, et d'un bon début de saison avec une 2^{ème} place au classement au 31 décembre 2012, contre une 4^{ème} place l'an dernier.

- Les produits de la marque, pénalisés par un environnement économique toujours difficile et un impact défavorable de la non-participation du club en Champions League, s'établissent à 8,6 M€ en recul de 16,5%.
- En exécution de la stratégie adoptée par le Conseil d'Administration, qui vise à réduire les frais de personnel et à capitaliser sur le centre de formation, les produits de cessions de contrats joueurs sont en forte progression et s'établissent à 22,1 M€ contre 10,7 M€ au 31 décembre 2011. Ils intègrent les cessions de Cissokho à Valencia, Kallström au Spartak Moscou, Lloris à Tottenham, Pied à Nice, Réale à Lorient ainsi que des incentives.

2/ Compte de résultat consolidé simplifié

En M€	1 ^{er} semestre 2012/2013	1 ^{er} semestre 2011/2012	Var .	Var. %
Produits des activités	76,5	85,7	-9,2	-10,7%
Frais de personnel	45,4	48,6	-3,2	-6,6%
Autres charges d'exploitation	17,3	20,1	-2,8	-13,9%
Excédent Brut d'Exploitation	6,1	13,6	-7,5	-55,1%
Amortissements joueurs	12,0	17,6	-5,6	-31,8%
Autres amortissements et autres charges	1,4	2,2	-0,8	-36,4%
Résultat opérationnel courant	-7,3	-6,2	-1,1	-17,7%
Résultat avant impôt	-8,4	-7,1	-1,3	-18,3%
Résultat net part du Groupe	-8,8	-4,6*	-4,2	-91,3%

*Après impôt différé actif : 2,5 M€

Les résultats du premier semestre traduisent les effets positifs de l'exécution du plan stratégique, qui a permis de compenser en grande partie les impacts (-15 M€) de la non-participation du club en Champions League cette saison.

L'Excédent Brut d'Exploitation reste ainsi positif à 6,1 M€ et bénéficie de la conjugaison des éléments suivants :

- Un abaissement des charges de personnel de 3,2 M€, principalement consécutif aux cessions et fins de contrats joueurs de l'été 2012; cette baisse devrait s'accroître sur le deuxième semestre compte tenu de la réalisation tardive des cessions au cours de l'été 2012 et la poursuite des mutations joueurs en janvier 2013.

- Une réduction volontariste des autres charges d'exploitation de 2,8 M€.
- Une forte progression de l'EBE joueurs de 7,1 M€.

Le Résultat Opérationnel Courant, en léger retrait, s'établit à -7,3 M€ (-6,2 M€ au 31 décembre 2011). Il bénéficie d'une diminution sensible des amortissements sur contrats joueurs (-5,6 M€) consécutive aux cessions de contrats joueurs et traduit l'ensemble des efforts mis en place.

Le résultat financier s'inscrit à -1,1 M€. Il intègre les charges financières liées à l'emprunt OCEANE souscrit en décembre 2010 pour 1,2 M€.

Le résultat net s'établit à -8,8 M€, en recul de 4,2 M€ par rapport à N-1. Au 31 décembre 2011, un produit d'impôt de 2,5 M€ avait été comptabilisé.

3/ Bilan consolidé

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres s'élèvent à 67,8 M€.

Les actifs incorporels (contrats joueurs) représentent 55,5 M€ en baisse de 6,9 M€ par rapport au 30 juin 2012. La « valeur de marché » de l'ensemble de l'effectif joueurs (selon le site « Transfermarkt.de », augmentée de la valorisation des jeunes joueurs non prise en compte par le site) s'élève au 31 décembre 2012 à 135 M€, confirmant une plus-value potentielle élevée s'établissant à près de 80 M€.

L'investissement cumulé relatif au projet du Stade des Lumières représente 43,2 M€ au 31 décembre 2012 (27,4 M€ au 30 juin 2012), en relation notamment avec le lancement des travaux de terrassement en octobre 2012 et la poursuite des acquisitions foncières.

La trésorerie globale s'élève à 11,3 M€. L'endettement financier net, hors OCEANE, s'établit à 19,3 M€, incluant une avance en compte courant d'actionnaires de 4,7 M€, un faible niveau d'endettement net joueurs de 2,4 M€, et tenant compte de décaissements relatifs au projet du Stade, à hauteur de 8,9 M€ sur la période.

Orientations stratégiques et objectifs à moyen terme

L'exécution de la stratégie établie par le Conseil d'Administration d'OL Groupe se poursuit avec un objectif de retour à des résultats bénéficiaires pour l'exercice 2013/2014, tout en maintenant des performances et des ambitions sportives élevées, avec un retour en Champions League pour la saison prochaine.

1. Un alignement stratégique avec les règles du Financial Fair Play

La stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration s'inscrit dans une démarche proactive et cohérente avec les règles du Financial Fair Play (FFP), visant la recherche d'un équilibre d'exploitation, hors investissements dans la formation et les infrastructures de club (stade et centre de formation). La règle du FFP relative à l'équilibre financier verra une première mise en application au terme de la saison en cours.

2. Poursuite de la réduction de la masse salariale

Au cours du mercato d'hiver, 4 joueurs (dont 2 avec option d'achat) ont fait l'objet de mutations temporaires :

- Michel Bastos au club allemand de Schalke 04 (échéance 30/06/14), avec option d'achat de 4,5 M€ (plus 1 M€ rémunération option) + incentives.
- Fabian Monzon au club brésilien de Fluminense (échéance 31/12/13), avec option d'achat de 4,8 M€ + incentives.
- Sidy Kone au club de Caen (échéance 30/06/13).
- Harry Novillo (joueur Elite) au club du Gazelec-Ajaccio (échéance 30/06/13).

Au 1^{er} février 2013, l'Olympique Lyonnais compte 24 joueurs professionnels contre 33 au 30 juin 2012, soit une réduction nette de 9 contrats joueurs sur la période. Pour la saison 2012/2013, le Groupe confirme son objectif de réduction volontariste des frais de personnel (hors primes sur résultats sportifs) et des amortissements joueurs pour un montant total d'environ 20 M€, visant une amélioration sensible de ses résultats.

3. Développement international de la marque OL

S'appuyant sur une approche marketing moderne et innovante, construite autour d'une équipe féminine performante, le Groupe poursuit la mise en oeuvre de sa stratégie de développement de marque à l'international avec le recrutement en janvier 2013 de deux joueuses internationales d'origine américaine et japonaise, Megan Rapinoe et Shinobu Ohno. Le développement international se traduit également par l'arrivée en février 2013 d'un jeune talent norvégien, Ulrik Jenssen au sein de son centre de formation. Enfin, le Groupe poursuit le développement de son site internet d'information et marchand sur la zone Asie (Chine, Japon, Corée).

4. Stade des Lumières

Le 12 février 2013, est intervenue la signature, avec Vinci Construction France, du contrat de Conception/Construction du Stade des Lumières.

L'architecture du Stade a été confiée au Cabinet Populous, référence mondiale en termes d'enceintes sportives et de stades pour les grandes compétitions de football.

Le projet porte sur un investissement global pour le Groupe OL de l'ordre de 400 M€. La structuration du financement progresse rapidement et intègrerait pour partie une opération de marché. Le financement devrait se répartir à parts égales entre fonds propres ou quasi fonds propres et dettes.

Par ailleurs, le 11 février 2013, les élus du bureau du Grand Lyon ont adopté une nouvelle délibération régularisant la première délibération relative à la cession des terrains à la Foncière du Montout.

Le Groupe a pour objectif la mise en exploitation du nouveau stade pour la saison 2015/2016, afin de répondre au plan de ressources qui a été établi.



OL GROUPE

Prochain communiqué : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2012/2013, le 14 mai 2013 après Bourse.

OL Groupe

Tel : +33 4 26 29 67 00
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:
dirfin@olympiquelyonnais.com
www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs

